

Négociation du compte épargne temps

Les masques tombent !

Sous prétexte de négocier un nouveau « droit » - le compte épargne temps (CET) - la Direction des Ressources Humaines entend remettre en cause un acquis fondamental de tous les salariés de la Caisse d'Épargne Île-de-France : la durée du temps de travail !

Souhaitant à tout prix mettre en place le CET, le SNE-CGC et la CFDT se font les complices d'une des plus grande régression sociale de ces 20 dernières années.

Travailler plus pour gagner...autant

En échange de la mise en place du CET, la direction exige d'**augmenter le temps de travail** de tous les nouveaux entrants à la CEIDF.

Ils travailleront ainsi **35h en plus** chaque année pour le même salaire.

Vous qui êtes actuellement en poste, si vous pensez que cette mesure ne vous impactera pas, détrompez-vous !

Quand viendra la période des augmentations, **les nouveaux entrants seront certainement considérés comme prioritaires** par votre manager car « vous comprenez, ils travaillent plus que vous ».

Pour les cadres, augmentation zéro !

La direction refuse la proposition de la CGT d'une revalorisation de 120% du forfait cadre.

Elle refuse également passage à 300€ du forfait cadres proposé par la CFDT le SNE-CGC car « vous comprenez, les temps sont durs ma bonne dam', c'est une mesure qui coute quelques millions par an ».

Alors que les salariés ont permis à la CEIDF de réaliser 226M€ de bénéfices en 2018, vous comprendrez que, pour la CGT, cette réponse ne passe pas...

Enfin, **les futurs cadres gagneront moins lorsqu'ils passeront cadres**. Toutefois, lorsqu'un cadre passera en classification I, son augmentation sera sensiblement plus importante.

Pour la CGT, qui n'est pas hostile par principe au CET, **il est devenu impossible de signer cet accord.**

Alors que le SNE-CGC et la CFDT s'apprêtent à signer ce texte, nous appelons les salariés à prendre contact avec ces organisations pour leur demander instamment de ne pas signer cet accord.



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Pierre-Yves
INGLESE



Audrey
RASTELLO



Pierre
PLUQUIN

